

**APPEL D'OFFRES
AO-17-14-P-sp**

Fourniture de services professionnels en matière de technologie de l'information pour la Ville de Marieville pour les années 2018 et 2019

La Ville de Marieville sollicite des soumissions pour la fourniture de services professionnels en matière de technologie de l'information pour les années 2018 et 2019.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus au système électronique d'appel d'offres (SE@O) en consultant le site Internet www.seao.ca ou au numéro de téléphone 514 856-6600 ou sans frais au 1 866 669-SEAO (1 866 669-7326), à compter du **3 mai 2017**, moyennant le paiement des frais établis par le SE@O selon la grille des tarifs.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies par la Ville de Marieville en cinq (5) exemplaires (un (1) original et quatre (4) copies) et être accompagnées des documents requis. Elles doivent aussi être présentées sous plis scellés, dans deux (2) enveloppes distinctes. Ces enveloppes distinctes doivent porter les mentions respectives « **# 1 OFFRE DE SERVICE** » et « **# 2 OFFRE DE PRIX** » ainsi que le numéro et le titre de l'appel d'offres « **APPEL D'OFFRES AO-17-14-P-SP– FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LA VILLE DE MARIEVILLE POUR LES ANNÉES 2018 ET 2019** ». Les enveloppes doivent aussi porter le nom du soumissionnaire.

Les soumissions seront reçues au service du Greffe, à l'Hôtel de Ville de Marieville, sis au 682, rue Saint-Charles à Marieville (Québec) J3M 1P9, **jusqu'à 13 h 30, le 23 mai 2017**. Les enveloppes « **#1 OFFRE DE SERVICE** » seront ouvertes publiquement à l'Hôtel de Ville aussitôt que possible après **13 h 30, le 23 mai 2017**. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Pour le présent appel d'offres, la Ville de Marieville a recours à un système de pondération et d'évaluation des offres, basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au contrat. Les critères et autres exigences ainsi que la méthode d'évaluation et de pondération sont inclus dans le document d'appel d'offres susmentionné. L'évaluation sera faite sur la base des documents fournis par le soumissionnaire.

Pour tout renseignement, quel qu'il soit, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement à **madame Isabelle Laurin**, responsable de l'information aux soumissionnaires au **450 460-4444, poste 220** ou au courriel i.laurin@ville.marieville.qc.ca. Le fait pour un soumissionnaire de tenter d'obtenir de l'information de toute autre personne à la Ville de Marieville, membre du Conseil ou employé municipal, consultant ou mandataire de la Ville, constitue une contravention passible du rejet de sa soumission et autres sanctions.

Le présent contrat est assujéti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario), à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008)) ainsi qu'à l'ACI (Accord sur le commerce intérieur) en vertu de l'annexe 502.4.

La Ville de Marieville n'est pas tenue d'accepter la soumission au meilleur pointage, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Marieville, le trente avril deux mille dix-sept (30 avril 2017).

La greffière,

Mélanie Calgaro, OMA, notaire

Avis public 17-20